



PROVINCE DE QUÉBEC
NOTRE-DAME-DES-MONTS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Marcelle Pedneault, Directrice générale de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, que le Conseil municipal a modifié à la réunion du 3 juin 2019 le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2019. Les séances ordinaires se tiendront le lundi et débiteront à 19 h 00. Voici l'horaire des séances :

14 janvier 2019	8 juillet 2019
4 février 2019	12 août 2019
4 mars 2019	9 septembre 2019
1er avril 2019	7 octobre 2019
6 mai 2019	4 novembre 2019
3 juin 2019	2 décembre 2019

Donné sous mon seing à Notre-Dame-des-Monts, ce 4^{ième} jour de juin deux mille dix-neuf.

Marcelle Pedneault,
Directrice générale sec.-trés.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marcelle Pedneault, Directrice Générale de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus en affichant une copie au tableau d'affichage du bureau municipal le 4 juin 2019.

Fait et donné à Notre-Dame-des-Monts le 4 juin 2019.

Marcelle Pedneault,
Directrice générale sec.-trés.